

INFORMATIONS DE FEVRIER

RAPPEL DU CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

- **Vacances d'hiver** : du vendredi 20 février au lundi 8 mars 2021.
- **Carnaval de l'Ecole** : classe le samedi matin 20 mars 2021 (9h-12h). *
- **Pâques** : Pas de classe le lundi 5 avril 2021.
- **Vacances de printemps** : du vendredi 23 avril au lundi 10 mai 2021.
- **Pont de l'Ascension** : Pas de classe le jeudi 13 et le vendredi 14 mai 2021.
- **Pentecôte** : Pas de classe le lundi 24 mai 2021.
- **Début des vacances d'Été** : le lundi soir 5 juillet 2021.

* Les 2 samedis matins de classe remplaceront le mardi 6 juillet 2021.



COURSE SOLIDAIRE DEGUISEE : le 20 mars

Malgré le contexte sanitaire, nous souhaitons maintenir notre matinée carnaval prévue le samedi matin 20 mars. Nous souhaitons mettre en place la **course solidaire déguisée** prévue l'an dernier mais annulée en raison du confinement. Cette fois, l'action a pour objectif de soutenir l'association dionysienne « Aghmat 22 » au profit d'enfants marocains. L'argent récolté permettra **d'acheter du matériel scolaire, des médicaments.**

Par ailleurs, vos enfants pourront également emmener à l'école ce jour-là **des fournitures scolaires en bon état** : cahiers, crayons, trousse, règles, cartables ... Elles seront remises à l'association pendant la matinée.



Ces actions auront lieu sur la cour d'école et les enfants courront par classe pour respecter le protocole sanitaire.

Si la météo n'était pas favorable, la course serait reportée la semaine suivante.

Une information expliquant ce temps-fort a été **collée dans le cahier de liaison hier, avec des coupons de parrainage.** Vous la trouverez également sur notre site en cliquant ici : [COURSE SOLIDAIRE DEGUISEE](#)

Malheureusement, vous ne pourrez pas entrer dans l'école pour ces activités, toujours en raison du protocole sanitaire, mais nous ferons une vidéo pour illustrer les temps-forts de la matinée.

Rappel : ce samedi matin est **un temps de classe** qui, ajouté au samedi "Portes Ouvertes", remplace **la journée du mardi 6 juillet 2021.**

Par contre, il **n'y aura pas de transport scolaire ce jour-là.**

PHOTOS DE CLASSE

Des photos de vos enfants seront prises **le jeudi 18 mars**, dans le respect des gestes barrière. Nous vous proposerons ensuite **des photos individuelles, des photos par fratries** et **des photos de classe** dans différents formats.

VENTE DE PIZZAS ORGANISEE PAR L'APEL

N'oubliez pas de commander vos pizzas ! Si vous n'avez pas encore effectué de commande, vous pourrez encore en passer une au retour des vacances scolaires. Cette action, organisée par l'APEL permet de diminuer le coût des sorties scolaires de vos enfants et d'acheter des jeux pour l'école. **RAPPEL : les commandes seront à récupérer à l'école NOTRE DAME en drive le SAMEDI 20 MARS 2021 de 14h00 à 15h30** dans le respect des règles sanitaires.



HYGIENE : « HALTE AUX POUX ! »

De manière régulière, des familles nous signalent que les poux sont de retour sur nos chères têtes rousses, blondes ou brunes ! Nous vous rappelons qu'il est **impératif d'effectuer régulièrement des traitements préventifs** avec votre enfant. S'il a des poux, alors vous devez **effectuer le traitement adéquat** pour qu'ils disparaissent, ces petites bêtes se propageant malheureusement très facilement !



CHANGEMENT DU LIEU D'ACCES A L'ECOLE

La première phase de réaménagement de notre école va bientôt être terminée et les élèves de CE2 vont découvrir leur nouvelle classe au retour des vacances d'hiver.

Un nouveau portail va être installé sous le préau déjà construit en face de la place Viète, **l'accès à notre école va donc se faire par la rue Réaumur dès le 8 mars** aux horaires rappelés ci-contre.

Les élèves partant à pied ou à vélo partiront par le même portillon pour descendre la rue Abbé Pierre Arnaud, accompagnés par un enseignant jusqu'au passage piéton.

Les élèves empruntant le transport scolaire sortiront par le portail à côté de la classe de CM1.

RAPPEL DES HORAIRES LE MATIN :

Arrivée des élèves entre 8h45 et 9h.

RAPPEL DES HORAIRES LE SOIR :

- **16h15-16h25 : SORTIE DES ELEVES AÎNES EN CLASSES DE PS, MS/GS et GS.** Les parents (ou les adultes prévus) viennent chercher **leur(s) enfant(s) devant sa classe.**
- **16h25-16h35 : SORTIE DES ELEVES AÎNES EN CLASSES DE CP, CE1 et CE2.**
- **16h35-16h45 : SORTIE DES ELEVES DE CM1, CM2.**

Merci aux parents qui se sont proposés pour venir donner un coup de main le samedi matin 20 février pour le déménagement.

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE SITE ALEOP

Vous êtes concernés si votre enfant utilisera le transport scolaire l'an prochain. C'est le Conseil régional des Pays de la Loire qui assure la gestion des transports depuis 4 ans.

Les inscriptions ou renouvellement aux transports scolaires devront s'effectuer **à partir du 7 juin 2021 sur le site** : <https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Pour en savoir plus, consultez le [FLYER ALEOP RENTREE 21](#).

DEPART EN VACANCES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

Parfois, des familles nous informent que leur(s) enfant(s) sera(ont) absent(s) pendant une journée ou plus pendant le temps scolaire pour convenances personnelles. Nous vous rappelons ci-dessous **l'obligation légale de scolarisation scolaire de 3 à 16 ans** (article L131-1 du code de l'éducation).

« L'assiduité aux enseignements obligatoires prévus à leur emploi du temps est un des devoirs des élèves. Les vacances prises par les parents en dehors des congés scolaires fixés par le calendrier scolaire national ne constituent pas un motif légitime d'absence. En effet, il n'est pas possible d'envisager des vacances "à la carte", qui perturberaient le fonctionnement de la classe et nuiraient à la scolarité. » Source : éducol (ministère de l'Éducation Nationale) : [lien site éducol](#)

Si vous choisissez néanmoins de ne pas mettre votre enfant à l'école pour une ou plusieurs journées hors congés scolaires, nous vous demandons de nous en informer par écrit (sur une feuille). Merci également de prévenir l'inspection académique par mail ou courrier.

Merci de votre compréhension.

Pour l'Équipe enseignante,

le Chef d'Établissement de l'École Notre Dame.
Y. Grelet